

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS  
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 10 Mai 1938

---

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1938

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. BOYER (Paul), *Président*.  
CELIER (Alexandrè), *Vice-Président*.  
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur*.  
FARNIER (Charles), *Administrateur-Directeur général*.  
JAMESON (Robert), *Administrateur*.  
LEWANDOWSKI (Maurice), *Administrateur-Directeur*.  
NAUD (Joseph), *Administrateur*.  
SOMMIER (Edme), *Administrateur*.
- 

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

- MM. DE LAVERGNE (Alexandre), *Président*.  
ROBERT (Max).  
BOURGEOIS (André).
- 

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

- MM. EUSTACHE (Victor).  
MARBEAU (François).
- 

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 10 Mai 1938

---

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937

## AVIS

---

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à *titre entièrement gratuit*, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, *sans frais*, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

3919 bis-4-38

1938

es

TE DE CONTROLE

SAIRES

MINS DE FER

ONS

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), *Président.*  
CELIER (Alexandrè), *Vice-Président.*  
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur.*  
FARNIER (Charles), *Administrateur-Directeur général.*  
JAMESON (Robert), *Administrateur.*  
LEWANDOWSKI (Maurice), *Administrateur-Directeur.*  
NAUD (Joseph), *Administrateur.*  
SOMMIER (Edme), *Administrateur.*

## COMMI

MM. DE LAV  
ROBERT  
BOURGE

## C

MM. EUSTACH  
MARBEAU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS  
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 10 Mai 1938

---

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1938

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 10 Mai 1938

---

MESSIEURS,

L'année 1937 n'a pas justifié les espoirs qu'elle avait fait naître dans la plupart des pays. Au cours du premier trimestre, la reprise semblait se confirmer, les cours des matières premières accusaient une hausse continue et le commerce international atteignait un niveau élevé. Peut-être ce mouvement avait-il été accéléré par certaines influences spéculatives et il a suffi d'un avertissement brutal pour déclencher aux États-Unis une vague de baisse et faire reperdre, en quelques mois, le terrain gagné. Les incidents qui sont survenus en Europe et en Extrême-Orient ont encore aggravé la dépression. La paix est apparue précaire et la préoccupation du réarmement a pris le pas sur les autres. Il serait vain, dans une telle conjoncture, de se livrer à des pronostics sur l'évolution de la situation économique.

La France a pris lentement conscience des périls auxquels l'expose sa situation intérieure et extérieure. Les gouvernements successifs ont essayé d'assurer de front la couverture des besoins accrus de la défense nationale

et la consolidation des réformes sociales. Les obstacles qu'ils ont rencontrés, les embarras financiers auxquels ils ont dû faire face, les remèdes qu'ils ont tentés, ont marqué les étapes de cette année de transition.

L'indice général de la production est revenu, en fin d'année, après de nombreuses variations, au même point qu'à la fin de 1936. La situation des diverses entreprises a varié profondément suivant les problèmes de main-d'œuvre qu'elles ont eu à résoudre et suivant qu'elles ont ou non bénéficié des commandes de l'État. La nationalisation de certaines des industries travaillant pour la défense nationale a été réalisée dans des conditions qui ont parfois heurté des intérêts légitimes. Il est trop tôt pour apprécier les résultats du nouveau régime des chemins de fer qui a du moins respecté les droits essentiels des actionnaires des réseaux. La semaine de 40 heures, appliquée dans la plupart des cas sous la forme d'une réduction de la durée d'ouverture des ateliers, a limité la production sans soulager sensiblement le marché du travail. La nécessité de rechercher des formules plus souples, au moins pour intensifier certaines fabrications, ne rencontre plus guère d'objections aujourd'hui. Le chômage, après avoir baissé pendant les six premiers mois, a, dès l'automne, subi plus lourdement que l'année précédente l'effet défavorable des facteurs saisonniers.

La hausse des prix, étroitement liée à celle des salaires, s'est effectuée à un rythme rapide, malgré des tentatives de réglementation. A l'intérieur, les cours des marchandises ont approché la limite des possibilités d'achat de la population, alors que l'augmentation des coûts de revient se poursuivait. La consommation, stimulée pendant le premier semestre, a ensuite décliné. Le nombre des wagons chargés est demeuré stationnaire après une légère reprise et le volume des compensations, quoique décomptées en francs dépréciés, a été à peine supérieur à celui de 1935. La baisse des prix qui s'est produite à l'étranger a contribué à atténuer la marge que pouvaient espérer les exportateurs. Les indices des prix des produits nationaux, qui avaient été rejoints au début de l'été par ceux des produits importés, les ont à nouveau notablement dépassés. Le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 18 milliards.

L'appauvrissement de la nation n'a pas facilité la gestion des finances publiques. Les embarras se sont succédé et les gouvernements ont proposé ou mis en œuvre l'un après l'autre, à défaut de la réforme générale qui eût été nécessaire, les moyens techniques qu'ils croyaient susceptibles d'arrêter l'extension de ces difficultés. Des ressources furent d'abord recherchées dans des émissions dont le succès fut assuré non seulement par les avantages exceptionnels dont elles étaient assorties, mais aussi par l'espoir d'une détente sociale. Le retour de conditions moins favorables obligea en juin les pouvoirs publics à conjurer une nouvelle crise en préconisant une pratique budgétaire plus rigoureuse et en augmentant les impôts. La restauration du crédit qui en fut la conséquence facilita, à partir de juillet, le placement d'une suite ininterrompue d'emprunts. Mais la renaissance des conflits du travail fit obstacle au succès complet de cette politique, à tel point qu'en fin d'année le recours aux avances de l'Institut d'émission dépassait de 14 milliards le chiffre de l'an passé.

La monnaie n'a pu résister à la pression de ces circonstances. Les limites qui lui avaient été fixées en 1936 ont dû être levées et la baisse du franc s'est poursuivie par paliers, en dépit des prélèvements effectués par le fonds de stabilisation sur l'encaisse-or. Celle-ci n'était plus, au 31 décembre, que de 2.534 tonnes contre 2.957 tonnes à la fin de 1936. Le volume des disponibilités ne s'est enflé ni en fonction de la dévaluation ni en proportion de la hausse des prix. Les rapatriements de fonds qui se sont produits en mars et en novembre montrent bien qu'à une époque où le marasme n'épargne tout à fait aucune place, les capitaux reviennent en France chaque fois qu'ils peuvent être assurés de n'y subir aucune contrainte injustifiée et que renaît l'espoir d'une stabilité monétaire.

L'intérêt national commande d'adopter d'urgence les dispositions nécessaires pour ranimer l'activité de la France, assurer sa sécurité et rétablir ses finances. La production ne peut plus être contenue par une réglementation abusive. Il serait périlleux, notamment, d'en limiter l'assouplissement aux seules branches qui participent aux fabrications de guerre. Les mesures à prendre doivent être conçues sur un plan plus général qui permette à toutes

les énergies de donner leur plein effort et de réaliser ainsi le redressement que le pays attend avec confiance.

Le rôle que jouent les banques en diffusant les titres du Trésor et en souscrivant ses bons à court terme, les services qu'elles procurent au public en distribuant régulièrement le crédit, justifieraient qu'aucun obstacle ne soit apporté à l'expansion de leurs dépôts. La concurrence des organismes privilégiés ne leur permet pas cependant de centraliser tous les fonds dont le marché devrait pouvoir bénéficier par leur intermédiaire. Lorsque se produit un déplacement des capitaux vers l'étranger, elles sont les premières à en souffrir. L'institution du relevé de coupons, les formalités auxquelles sont soumis les titulaires de coffres sont autant d'entraves. De plus, à une époque où sévit le chômage, la patente continue de frapper les banques suivant un tarif qui progresse avec le nombre des employés. La loi de 40 heures bouleverse les exploitations. Elle contraint, suivant les nécessités locales, à fermer certains sièges le lundi et d'autres le samedi. Elle oblige à concentrer les encaissements sur quatre jours de la semaine au lieu de six. Elle place enfin les banques en position d'infériorité vis-à-vis de l'étranger, en limitant en 1937 le nombre des jours ouvrables à 271 à Paris contre 306 à Londres.

En dépit de ces difficultés, au cours d'une année qui s'est déroulée tout entière dans une ambiance d'instabilité générale, aussi peu favorable à la renaissance de l'esprit d'épargne qu'à l'établissement de prévisions solides dans les affaires, l'activité de notre exploitation a été satisfaisante. Nous vous présentons des résultats en amélioration sur ceux de l'exercice précédent qu'un surcroît de charges était venu brutalement atteindre.

Nos déposants nous ont maintenu la confiance que justifient nos méthodes d'exploitation, mais les craintes que n'a presque pas cessé d'inspirer la situation monétaire, la réduction des disponibilités du public sous l'empire de la hausse des prix n'ont pas permis l'augmentation de nos dépôts en francs. Nous avons pu néanmoins répondre aux demandes que les commerçants et les industriels nous ont adressées dans le domaine qui est le nôtre, celui du crédit à court terme. Le taux de l'intérêt, qui a subi d'amples variations, a été plus élevé en moyenne qu'au cours de l'exercice précédent. Nous nous sommes efforcés d'ajuster avec toute la modération nécessaire le prix des services que

nous rendons à notre clientèle. En dépit de la surveillance étroite dont ils sont l'objet, nos frais généraux se sont accrus. Deux de leurs éléments les plus importants, le taux des salaires et les impôts, échappent en effet à notre action et suivent sans arrêt une marche ascendante, alors que nos recettes sont soumises à de nombreux aléas.

Les appels de l'État au marché financier ont été fréquents. Notre établissement a participé à l'émission des emprunts du Gouvernement français, de la Ville de Paris, du Département de la Seine, des Colonies, du Gouvernement Chérifien, du Crédit National, des Chemins de fer et du Métropolitain. Le placement presque ininterrompu des fonds publics a limité à l'extrême les opérations des sociétés privées dont les besoins ont cependant augmenté.

La Bourse a fait preuve au cours du premier trimestre d'une certaine animation. Elle s'est ralentie par la suite et les cours des titres français ont enregistré une nouvelle baisse.

A Paris, l'hôtellerie et le commerce ont été favorisés au moment de l'Exposition par l'afflux des visiteurs. Les industries de la banlieue ont travaillé surtout pour la défense nationale et souffert de la pénurie des commandes privées. La construction d'automobiles a été plus faible qu'en 1936.

Nos agences en France ont vu évoluer de façon diverse l'activité des centres où elles sont installées. L'accroissement de la fabrication de fonte et d'acier, qui s'est à peine ralenti pendant les premiers mois, s'est accompagné d'une hausse des prix dont la métallurgie a bénéficié. Les charbonnages ont accru leur personnel et développé leurs moyens matériels, mais, le rendement de la main-d'œuvre ayant diminué, la production s'est établie à un niveau inférieur à l'an passé et les importations ont dû être majorées en tonnage de 32 %. Le travail a baissé dans le bâtiment. Le commerce des laines, d'abord soutenu, a fléchi en fin d'année et la condition publique a enregistré à Roubaix et à Tourcoing une réduction de volume de plus de 17 %. Les filatures du Nord et de l'Est ont dans l'ensemble été plus actives que les tissages. A Lyon, la consommation de la soie est demeurée stationnaire,

quoique les fabricants aient réussi à développer légèrement leurs exportations. L'industrie de la soie artificielle n'a pu maintenir les chiffres exceptionnels qu'elle avait atteints au printemps.

Le trafic maritime s'est accru. La place du Havre a dû faire preuve de prudence devant les secousses qui ont agité les marchés du café et du coton. A Bordeaux et à Marseille le mouvement d'affaires a progressé malgré la baisse de l'arachide et les huileries et les savonneries ont réalisé des profits.

Dans les centres agricoles, l'année a été généralement satisfaisante. Le prix taxé pour le blé a cependant été jugé insuffisant par rapport aux charges que fait peser sur l'agriculture le coût de la main-d'œuvre, de l'outillage et des engrais. Les cours du vin ont été maintenus et les ventes de vins fins et d'eaux-de-vie à l'étranger ont favorisé la Champagne, la Bourgogne, le Bordelais et les Charentes.

Nos relations avec nos correspondants à l'étranger ont conservé l'activité compatible avec la dépréciation du franc et les difficultés des transactions internationales.

La Grande-Bretagne a fait preuve d'une remarquable stabilité. Le plan d'armement a fourni un appoint nouveau aux entreprises et le chômage reste inférieur à l'an passé. L'afflux des capitaux étrangers sur le marché anglais n'a pas cessé. Nos agences de Londres, de Manchester et de Liverpool ont obtenu des résultats normaux.

Les États-Unis n'ont pas encore retrouvé l'équilibre. Aux excès d'une reprise trop rapide a succédé une dépression qui s'est généralisée. La French American Banking Corporation ne s'est pas départie des règles de prudence et de liquidité que les circonstances continuent de lui imposer.

La Belgique, toujours sensible aux mouvements économiques internationaux, a montré quelques signes de fléchissement. Notre agence de Bruxelles a conservé un étroit contact avec sa clientèle.

L'Égypte se prépare à assumer les charges qui résultent de son statut nouveau. L'abondance d'une récolte dont la qualité facilite toujours la réalisation a compensé la baisse du coton. Nos sièges d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd ont maintenu la place importante qu'ils occupent parmi les établissements bancaires.

L'Australie a consolidé son redressement. Les opérations que nos agences de Melbourne et de Sydney traitent pour les achats de laine des maisons françaises sont en reprise par rapport à l'an dernier.

Les Indes ont souffert des fluctuations du marché de l'argent et de la diminution des exportations de coton. Notre agence de Bombay a obtenu néanmoins des résultats comparables à ceux de 1936.

Madagascar a connu, pendant presque toute l'année, une période de prospérité et les importations ont été stimulées. Un certain ralentissement s'est cependant manifesté pendant les derniers mois. Nos huit agences ont bénéficié de la progression des affaires.

En Tunisie, les récoltes de céréales et d'olives ont été bonnes. L'endettement de la population est loin cependant d'être résorbé et les mesures exceptionnelles prises en faveur de certaines catégories de débiteurs demeurent en vigueur. Nos agences sont restées attentives à cette situation tout en profitant de l'amélioration des conditions économiques.

Nous n'avons eu qu'à nous louer du concours dévoué de tout notre personnel.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation, et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires aux

comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 402 parts de fondateur pour 69.211 fr. 18 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.824.482 francs, coût de 45.242 parts rachetées.

Le compte de profits et pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvements pour la caisse de retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 45.340.634 fr. 97 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 50 francs par action. Un acompte de 15 francs ayant été payé le 31 janvier dernier, le solde de 35 francs serait mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aurait droit à une somme de 10 fr. 96 payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Le mandat de M. A. DE LAVERGNE, membre de la Commission de contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires aux comptes pour 1938, 1939 et 1940. Les Commissaires sortants, MM. V. EUSTACHE et F. MARBEAU, sont rééligibles.

## RAPPORT

DE LA

### COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

MESSIEURS,

L'année 1937 a été caractérisée par une nouvelle et très forte augmentation des charges de votre exploitation, due aux importantes majorations des traitements du personnel et à l'accroissement de tous les autres postes des frais généraux.

Cette augmentation a été heureusement compensée par un rendement amélioré de certains compartiments de l'activité de votre établissement.

Au cours de l'exercice, les placements de fonds, confiés par une clientèle qui nous reste toujours fidèle, ont bénéficié de emplois suffisamment rémunérateurs.

D'importantes affaires financières, qui ont comme l'an passé porté surtout sur des placements de fonds d'État et des collectivités publiques, ont pu être menées à bien grâce à votre réseau étendu d'agences. Elles ont apporté leur contribution aux résultats de l'année.

Ceux-ci ont été aussi favorablement influencés par le développement des opérations de bourse.

Enfin, comme par le passé, votre établissement s'est efforcé de donner aux entreprises industrielles et commerciales le concours dont elles ont

besoin. Le soin avec lequel votre Direction a examiné les demandes de crédits, la prudence dont elle ne s'est pas départie ont limité au minimum les risques que comporte ce genre d'opérations. Toutes les créances litigieuses ou douteuses ont été amorties ou largement approvisionnées.

En tenant compte de ces divers éléments, les bénéfices réalisés au cours de l'année ont été supérieurs à ceux de 1936 et permettent à votre Conseil de vous proposer de fixer à 50 francs par action le montant du dividende afférent à l'exercice 1937.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états périodiques indiquant les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très abondamment pourvue et en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille, des Titres et des Avances garanties nous ont toujours donné satisfaction et nous nous plaignons à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 8.856.614.962 fr. 89 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 304.597.258 fr. 81 c.

Cette différence provient pour la plus grande partie des répercussions, sur les chapitres Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte, ainsi que Comptes Courants créditeurs, des variations de notre monnaie. Elle a sa contrepartie à l'Actif dans la majoration des chapitres « Encaisse et Banque de France », « Avoirs dans les Banques » et « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale ».

Les postes « Rentes, Obligations et Valeurs diverses » et « Participations financières » sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre établissement. Ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre évaluées à des cours très réduits ; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au Passif, les réserves sont en progression de 1.810.159 fr. 03 c. par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1936 et de la somme consacrée au cours de l'année 1937 au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après tous les prélèvements pour amortissements et provisions et règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 45.340.634 fr. 97 c. qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1937. Sur cette base, il reviendrait 10 fr. 96 c. à chaque part de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1937, tels qu'ils vous sont présentés.

M. DE LAVERGNE arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,  
M. ROBERT,  
A. BOURGEOIS.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1937

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 avril 1937.

Conformément à l'article 32 de la Loi de 1867 nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

Ce bilan présente un total de . . . . .	Fr.	8.856.614.962 89
contre au 31 décembre 1936. . . . .	»	8.552.017.704 08
soit une augmentation de . . . . .	Fr.	<u>304.597.258 81</u>

Celle-ci correspond moins à une augmentation réelle des dépôts de fonds de la clientèle qu'à l'influence sur le bilan des variations de la monnaie enregistrées par vos agences à l'étranger.

Sous le bénéfice de cette remarque, les modifications que nous relevons par rapport au montant des postes du dernier exercice sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 908.848.060 fr. 07 c. au lieu de 853.836.047 fr. 89 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui représente le disponible chez vos correspondants, s'élève à 873.659.574 fr. 39 c.

Le poste « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale » accuse une légère augmentation de 43.140.776 fr. 98 c. qui le porte à 4.264.692.097 fr. 73 c.

Les fonds investis en Reports sont comparativement au 31 décembre 1936 en diminution de 27.725.337 fr. 28 c. Les Correspondants passent de 703.194.451 fr. 54 c. à 733.918.569 fr. 63 c. Les Comptes Courants débiteurs s'élèvent à 1.384.055.666 fr. 46 c., accusant une diminution de 81.229.394 fr. 02 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.442.045 fr. 85 c. sans modification sensible et les Participations Financières demeurent sans changement pour 6.200.000 francs. Les bases d'estimation adoptées dans les exercices antérieurs pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 402 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 69.211 fr. 18 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances Garanties s'élèvent à 406.617.276 fr. 84 c. soit en diminution de 42.074.653 fr. 28 c. alors que les Comptes Débiteurs par Acceptations passent à 185.839.666 fr. 28 c. accusant une augmentation de 45.363.934 fr. 98 c.

Les Agences Hors d'Europe figurent pour 33.042.484 fr. 50 c., les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 16.081.827 fr. 22 c. et les Immeubles demeurent toujours à 15 millions de francs.

Au Passif :

Tous vos postes, à l'exception du capital, accusent une augmentation par rapport à l'an passé. Nous vous en avons indiqué le principal motif au début de ce rapport.

Les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 3.960.021.225 fr. 27 c., les Comptes Courants créditeurs à 3.660.347.287 fr. 83 c. et les Bons à échéance fixe à 32.307.580 francs.

Le poste Acceptations accuse une augmentation de 45.393.451 fr. 09 c.

Les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 120.298.804 fr. 83 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique Compte des Actionnaires et s'élève à 6.566.756 fr. 61 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Votre compte Profits et Pertes, après déduction des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions, présente un solde bénéficiaire de 45.340.634 fr. 97 c.

Votre Conseil vous propose d'attribuer aux actions un dividende brut de 50 francs contre 40 francs l'an dernier, et aux parts de fondateur de 10 fr. 96 c. contre 6 fr. 212.

Au titre de cette répartition, la Réserve statutaire s'augmentera de 2.267.031 fr. 75 c. et le Compte des Actionnaires d'un reliquat de 1.262.325 fr. 37 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1937 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 11 avril 1938.

*Les Commissaires aux Comptes,*

V. EUSTACHE,

F. MARBEAU.

---

# RAPPORT SPÉCIAL

DES

**Commissaires aux Comptes**

(EXERCICE 1937)

---

MESSIEURS,

Par la septième résolution de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 1937, vous avez autorisé MM. les Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, à prendre ou à conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour votre établissement.

Nous avons donc à vous présenter notre compte rendu en ce qui concerne les marchés et entreprises qui auraient été passés par votre Société, soit avec des Administrateurs personnellement, soit avec des Sociétés ayant avec elle des Administrateurs communs.

Des renseignements recueillis et des investigations faites, il résulte que les seules opérations relevées par nous ne sont que des opérations normales de banque qui, de par leur caractère, n'appellent aucune observation.

Paris, le 11 avril 1938.

*Les Commissaires aux Comptes,*

V. EUSTACHE,

F. MARBEAU.

**BILAN**

**ET**

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

## BILAN AU 31

### ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE . . . . .	Fr. 908.848.060 07
AVOIRS DANS LES BANQUES . . . . .	873.659.574 39
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE . . . . .	4.264.692.097 73
REPORTS . . . . .	21.393.211 92
CORRESPONDANTS . . . . .	733.918.569 63
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .	1.384.055.666 46
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .	1.442.045 85
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .	5.824 482 »
AVANCES GARANTIES . . . . .	406.617.276 84
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .	185.839.666 28
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	33.042.484 50
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	16.081.827 22
IMMEUBLES . . . . .	15.000.000 »
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 8.856.614.962 89</b>

## DÉCEMBRE 1937

### PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr. 3.960.021.225 27																
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .	3.660.347.287 83																
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .	32.307.580 »																
ACCEPTATIONS . . . . .	185.943.342 93																
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	120.298.804 83																
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .	6.566.756 61																
PROFITS ET PERTES (Exercice 1937) . . . . .	45.340.634 97																
<table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>statutaire . . . . .</td> <td>Fr. 49.689.848 45</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">445.789.330 45</td> </tr> <tr> <td>diverses . . . . .</td> <td>381.175.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale . . . . .</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire . . . . .</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière . . . . .</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .</td> <td>5.824.482 »</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	statutaire . . . . .	Fr. 49.689.848 45	}	445.789.330 45	diverses . . . . .	381.175.000 »	spéciale . . . . .	5.000.000 »	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	immobilière . . . . .	3.000.000 »	spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .	5.824.482 »			
statutaire . . . . .	Fr. 49.689.848 45	}			445.789.330 45												
diverses . . . . .	381.175.000 »																
spéciale . . . . .	5.000.000 »																
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »																
immobilière . . . . .	3.000.000 »																
spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .	5.824.482 »																
CAPITAL . . . . .	400.000.000 »																
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 8.856.614.962 89</b>																

## COMPTE DE PROFITS ET

### DÉBIT

REPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 45.340.634 fr. 97 c., bénéfices nets de l'Exercice . . . . .	Fr. 2.267.031	75
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions . . . . .	20.000.000	»
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts. . . . .	1.153.680	15
AUX ACTIONNAIRES :		
Article 40 des Statuts. . . . .	21.262.325	37
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts . . . . .	657.597	70
	Fr. 45.340.634	97

43072

### COMPTE DES

Dividende de l'exercice 1937 :		
50 francs par action, soit 10 %, sur 800.000 actions . . . . .	Fr. 40.000.000	»
Montant reporté à nouveau . . . . .	7.829.081	98
	Fr. 47.829.081	98

## PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1937

### CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS . . . . .	Fr. 45.409.846	15
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	69.211	18
	Fr. 45.340.634	97

### COMPTE DES ACTIONNAIRES

Solde créditeur au 31 décembre 1937. . . . .	Fr. 6.566.756	61
Attribution de l'exercice 1937 . . . . .	41.262.325	37
	Fr. 47.829.081	98

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée Générale Ordinaire

du 10 Mai 1938

---

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1937. Elle arrête à la somme de 45.340.634 fr. 97 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1937, à 50 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 35 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

La répartition de 10 fr. 96 c. par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1937, se montant à 1.262.325 fr. 37 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 6.566.756 fr. 61 c., ce qui portera à 7.829.081 fr. 98 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

**Troisième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit M. A. DE LAVERGNE, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

**Quatrième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit Commissaires MM. V. EUSTACHE et F. MARBEAU, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes des exercices 1938, 1939, 1940, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par l'autre Commissaire.

Elle fixe à 10.000 francs par an la rémunération de chacun des Commissaires.

**Cinquième Résolution.**

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

**BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :**

A. Bd St-Germain, 147. B. Rue de Rivoli, 55. C. Ed Diderot, 23 (G. de Lyon). D. Rue Rambuteau, 2. E. Rue Turbigo, 16. F. Place de la République, 15. G. Rue de Flandre, 2. H. R. du Quatre-Septembre, 2. I. Bd Magenta, 80-82. J. Bd de Strasbourg, 19.	K. Boulevard Voltaire, 54. L. Rue de Clichy, 86. M. Av. Kléber, 87 (Passy). N. Avenue Mac-Mahon, 53. O. Bd Montparnasse, 71. P. Bd Beaumarchais, 2. R. Bd Saint-Michel, 53. S. Avenue des Gobelins, 2 bis. T. Boulevard de Courcelles, 2. U. Av. des Champs-Élysées, 49	V. Avenue d'Orléans, 90. W. R. St-Lazare, 75 (Pl. de la Trinité). X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). Y. Fg Saint-Augustin, 113. Z. Place Saint-Augustin, 2. AB. R. de Ménilmontant, 39. AC. Rue Bergère, 14. AD. Boulevard Barbès, 25. AE. Rue La Fayette, 44. AF. Boulevard Voltaire, 199.	AG. Chaussée de la Muette, 2. AH. Avenue Bosquet, 47 bis. AJ. Rue d'Auteuil, 50. AK. Rue du Havre, 9. AL. Avenue de Villiers, 93. AN. Avenue Victor-Hugo, 86. AO. Faubourg du Temple, 49. AP. Place Gambetta, 1. AR. R. Baudin, 2 (Sq. Montholon). AS. R. Vieille-du-Temple, 125.	AT. Boulevard Raspail, 12. AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. AV. Rue de Belleville, 168. AY. Rue Etienne-Marcel, 46. AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19. BA. Avenue Friedland, 6. BC. Rue Championnet, 233. BD. Place de la Madeleine, 9.
--	--	---	--	---

**BUREAUX DE BANLIEUE :**

ASNIÈRES AUBERVILLIERS LE BOURGET BOULOGNE-SUR-SEINE CHARENTON	CLICHY-SUR-SEINE COLOMBES ENGENHES-LES-BAINS EMMONT HOUILLES	IVRY-SUR-SEINE LEVALLOIS-PERRET LIVRY-GARGAN MONTREUIL-SOUS-BOIS MONTROUGE	*NEUILLY-SUR-MARNE NEUILLY-SUR-SEINE NOISY-LE-SEG PARC-SAINT-MAUR LE RAINCY	ROSNY-SOUS-BOIS SAINT-DENIS VINCENNES
--	--	--	---	---

**AGENCES EN FRANCE :**

Abbeville Agen *Aire-sur-l'Adour *Aix-en-Othe Aix-en-Provence Aix-les-Bains Alès Albi Alençon Allasac Amiens Ancenis Angers Angoulême Anecy Annonay Antibes *Apt *Ardentes Argenton-sur-Creuse Aries Armentières Arras *Aubigné Auch Aurillac Autun Auxerre Avignon Bagnols-sur-Cèze Bains-les-Bains *Bandol Bayonne Beaucuire Beaucourt *Beaufort-en-Vallée *Beaumont-de-Lomagne *Beaumont-sur-Oise *Beaumont-sur-Sarthe Beaune Beauvais Belfort *Bellac *Bénévent-l'Abbaye Bergerac Besançon Béthune *Beuzeville Béziers Biarritz *Bize Bois *Bonnétable Bordeaux Boulogne-sur-Mer *Bourboule (la) Bourg Bourges Bourgneil *Boussac *Branne	*Brantôme Brest *Bricquebec Brioude *Brissac Brive Bruxères *Buxières-les-Mines *Cadillac-sur-Garonne Caen Cagnes-sur-Mer Cahors Calais Cambrai *Cancalle *Candé Cannes Carcassonne *Carhaix *Carmaux Carpentras *Castillon-s-Dordogne Castres *Caussade Cavaillon Chabanais Chablis *Chalonnes-sur-Loire Châlons-sur-Marne Chalon-sur-Saône Chambéry Chambon-Fegerolles Charleville *Charlieu Chartres Château-d'Oléron *Châteaugiron *Châteauneuf-s-Sarthe Châteaurenard Châteauroux *Châtel-Guyon Châtelleraut Châtillon-en-Bazois Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Seine *Chaumes-en-Brie Chauny Chaville *Chemillé Cherbourg Cholet *Cirey Clermont-de-l'Osse Clermont-Ferrand Clermont-l'Hérault *Clisson Cognac *Combronde Compiègne Concarneau *Condé-sur-Noireau *Conlie *Connerré	*Contres Corbeil *Lorcieux *Cosne-d'Allier *Cour-Cheverny *Coutances *Couterne *Coutras Crest *Culan *Dammartin-en-Goële Dax *Deauville Dieppe Dijon *Dole *Dol-de-Bretagne Dôle *Dorat (Le) Donal Dreux *Dunkerque *Eguzon Elbeuf Epernay *Epernon Epinal Evançon *Esbly *Etables Evian-les-Bains Evreux *Excideuil *Eymet *Falaise Ferté-Bernard (la) Ferté-Macé (la) Lyon Firminy Flèche (la) Flers-de-l'Orne *Fleurance Fontainebleau Fontenay-le-Comte Fresnay-sur-Sarthe Frontignan *Gabarret Ganges Gannat *Garches *Génillé *Gourin *Grand-Lucé (le) Graulhet Gray Grenoble *Guerche-s-l'Aubois (la) *Guerche-de-Bret. (la) *Guignes-Rabutia *Guitres *Hasparren Havre (le) Hazebrouck *Hennebont Hontfleur	Hyères L'Isle-Adam *L'Isle-en-Jourdain Issotre Issoudun Jarnac *Lamballe *Langais Langon *Lannemezan *Lautrec Laon Laval *Le Lavandou *Le Lude Lens *Lesparre *Lezignan Lézignan-Corbières Libourne *Lignac Lille *Lillebonne Limoges Limoux Lisieux Livarot Loches Longuyon Longwy Lons-le-Saunier Lorient Lourdes Louviers Lunéville Lyon Macon *Magnac-Laval *Mallcorne Mans (le) Mantes-Gassicourt *Marines Marmande Marseille Maubeuge Mauléon-Soule Mayenne *Mayet Mazamet Meaux *Mehun-sur-Yèvre Melun Menton *Meslay-du-Maine *Meslay-sur-Sarthe *Meung-sur-Loire (le) Millau *Mirebeau-en-Poitou *Monséguir Montaban *Montbard Montbéliard Montbrison	Mont-de-Marsan *Mont-Dore (le) Montélimar *Montgeron *Monthureux-s-Saône Montluçon Montmédy Montpellier *Montpon-sur-Misle Morlaix Moulin Mouy Murat Nancy Nantes Narbonne *Navarrenx *Nay *Neauphle-le-Château Neaumesnil *Neuville-de-Poitou Nevers Nice Nîmes Niort *Nogent-sur-Seine *Nomeny *Noves *Olloncles Olonzac Oloron-Sainte-Marie Orange Orléans *Ouzouer-le-Marché *Painbœuf Lyon Pau *Paulbagnat Périgueux Péronne Perpignan *Pertuis *Pieux (Les) *Poitiers *Poix *Poligny *Pont-Mousson Pontoise *Pont-Saint-Espirit *Pont-Sainte-Maxence *Pornio *Pré-en-Pail *Prémer Puy (le) *Puy-laurens Quimper *Rambervillers *Raon-l'Étape Redon Reims Remiremont Rennes Rôle (la)	*Retournac *Ricomaric (la) Riom Rive-de-Gier Roanne Rochefort-sur-Mer *Roche-la-Mollière Roche-la (la) *Rocroi Morlaix Romans *Romilly-sur-Seine *Roquefort-sur-Soulzon Rottembourg Rothbair Rouen *Rumilly *Saales *Sablé *St-Amand-les-Eaux *Saint-Ambroix *St-Antoine Saint-Brieuc Saint-Chamond St-Claude *St-Dièze-en-Velay Saint-Dizé Saint-Etienne *S-Etienne-de-Montluc *Saint-Gaultier *St-Geniès St-Germain-en-Laye *St-Hippolyte-du-Fort Saints-d'Angély Saint-Junien *Saint-Just-sur-Loire Saint-Lô Saint-Malo Saint-Marcellin *St-Martin-de-Crau Saint-Nazaire Saint-Omer *Saint-Paul-en-Jarez *St-Pierre-des-Nids *Saint-Pierre-d'Oléron Saint-Quentin *St-Rambert-sur-Loire *St-Rémy-de-Provence *Saint-Sauveur *Saint-Sever Saintes Salon *Samatan *Sarcelles *Saugues *Saulieu Saumur Sedan *Sées Segré Semur Rennes Séto	*Surre Sillé-le-Guillaume Soissons *Sommières *Sourdeval-la-Barre *Soustons *Souterraine (la) Strasbourg *Sury-le-Comtal *Suze (La) *Talaudière (la) Tarbes *Tardets *Tartas *Taverny *Tessy-sur-Vire *Thouaré *Tinchebray *Toucy Toulon Toulouse Tourcoing Tours *Trappes Tremblade (la) Trouville Troyes *Vaas *Vaison *Val-André-Pléneuf Valence *Valence-d'Agen Valenciennes Vannes *Varennes-sur-Allier *Vermenton Vernon Versailles *Vésinet (le) Vichy *Vic-sur-Cère *Vic-sur-Seille Vienne Vierzon *Vigan (le) *Villers *Villaines-la-Juhel *Villefort Villefranche-s-Saône Villeneuve-sur-Lot *Villiers-Bocage Vire Vitry *Vittel Voiron *Voves
---	--	---	--	--	--	---

**AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :**

LONDRES LIVERPOOL MANCHESTER	BRUXELLES MONTE-CARLO — MONACO	ALEXANDRIE LE CAIRE PORT-SAÏD *ISMAILIA	BOMBAY MELBOURNE SYDNEY	TANANARIVE — DIEGO-SUAZ TAMATAVE — MAJUNGA MANANJARY — FIANARANTSOA TULEAR — MORONDAVA	TUNIS BIZERTE SOUSSE — SFAX
------------------------------------	-----------------------------------	--	-------------------------------	---	-----------------------------------

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. A. PAILHAS, 65, Broadway, NEW-YORK.  
En Argentine : M. A. BECQUEREL, Reconquista 163, BUENOS-AIRES.

(\*) Agences fonctionnant périodiquement. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS — 3919-4-38 — (Encre Lorilleux).

---